

Licence professionnelle Sciences humaines et sociales mention métiers de l'information : archives, médiation et patrimoine

Parcours Documentation audiovisuelle

LP13001A - 60 crédits

Niveau(x) d'entrée : BAC+2

Niveau(x) de sortie : BAC+3

Code RNCP (consultez la fiche en cliquant ici) : 30133

Lieu(x) : Non proposé en présentiel au Cnam HdF, nous contacter pour possibilité de formation à distance et hybride



PRÉSENTATION

Public / conditions d'accès

Bac+2 (toutes disciplines) ou VAPP (Validation des acquis personnels et professionnels).

L'admission s'effectue sur candidature (dépôt d'un dossier de candidature). Si nécessaire, un entretien téléphonique pourra être demandé par l'équipe enseignante, pour compléter d'information.

Dossiers de candidature disponibles sur le site de l'INTD.

ATTENTION : L'inscription pour la Licence professionnelle est indépendante de l'inscription aux unités d'enseignement qui la composent. Même si les unités ont été obtenues, le diplôme ne pourra être délivré que si le dossier de candidature a été validé.

Évolution professionnelle des diplômés

Les dernières informations sur l'évolution professionnelle des diplômés :

- [Fiche synthétique au format PDF](#)

Objectifs

Pour tout professionnel qui souhaite devenir documentaliste spécialisé dans l'image fixe et animée et les ressources sonores et multimedia.

Apport de connaissances et de savoir-faire grâce à des cours, conférences, travaux dirigés, travaux d'équipe, mises en situation pratique en distanciel.

Le stage de 3 à 6 mois encadré par une convention permet une mise en situation professionnelle.

La formation est assurée conjointement par des enseignants de l'INTD, et des professionnels de la documentation et de l'audiovisuel.

Compétences

Traitement documentaire des fonds audiovisuels et sonores

Maîtriser la composition et le vocabulaire de l'image animée, savoir sélectionner une image de bonne qualité technique.

Pratiquer l'indexation par rushes ou plan (pratiquées dans les sociétés commercialisant des plans), et l'indexation/résumé de films (pratique cinémathèque) et d'émissions de radio.

Indexer et légendrer des photographies selon les contextes d'activité.

Créer et utiliser des langages d'autorité

Recherche d'images et de sons

Acquérir et maintenir une culture des sources d'images et de sons françaises et internationales et pouvoir les utiliser.

Appliquer le droit en vigueur pour la diffusion ou l'utilisation d'images et de sons.

Faire la différence entre les pratiques de recherche sur internet " amateurs " et les exigences de rapidité, fiabilité, exhaustivité d'une recherche professionnelle.

Valorisation de fonds audiovisuels par le numérique

Organiser la numérisation de collections ou fonds audiovisuels et connaître l'enjeu des choix des formats techniques et des formats de descriptions.

Choisir un logiciel de gestion d'images ou de sons adapté à ses besoins.

Valoriser les documents audiovisuels numériques en concevant et réalisant des applications web et des bases de données.

Veille et diffusion d'informations et de documents

Collecter et diffuser des informations et des documents en utilisant le web social.

Rédiger des mails en anglais (ou autre langue étrangère), interroger des bases de données en anglais.

Rédiger une monographie sur un thème professionnel et la présenter à l'oral.

des connaissances et d'apprécier l'efficacité du travail personnel. Le contrôle des connaissances s'effectue sous forme d'exercices individuels, en binômes ou en groupes, et de réalisation de travaux de mise en situation professionnelle réalisés à distance.

Une unité d'enseignement (UE) peut donner lieu à plusieurs évaluations. Une seule note finale sera attribuée par module ou UE. Elle résulte, le cas échéant, de la moyenne des notes de l'UE.

La licence professionnelle est décernée, sur proposition d'un jury, aux auditeurs qui ont obtenu :

- une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement (y compris le projet tuteuré et le stage)

et

- une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble constitué du projet tuteuré UAID02 et du stage UAID01.

La note d'UAID02 (projet tuteuré/mémoire) résulte d'une moyenne entre la note de mémoire (coeff. 2) et la note de présentation orale (coeff. 1).

Si la moyenne n'est pas obtenue à l'UE, un rattrapage est proposé.

COMPÉTENCES ET DÉBOUCHÉS

INFORMATIONS PRATIQUES

L'évaluation continue permet d'évaluer la progression

Contenu de la formation

Tronc commun

Politique de numérisation et conservation audiovisuelle

NTD101 6 ects

Digital Asset management et plateformes de valorisation

NTD102 6 ects

Parcours Une UE à choisir parmi :

Anglais général pour débutants

ANG100 6 ects

Anglais professionnel

ANG320 6 ects

Sémiologie, indexation des images et du son

NTD105 6 ects

Recherche documentaire (textes images et sons)

NTD106 6 ects

Veille, diffusion et valorisation de l'information

NTD213 6 ects

Les systèmes d'information documentaire : fondamentaux techniques

NTD214 6 ects

Stage

UAID01 6 ects

Projet tuteuré : mémoire

UAID02 12 ects

Méthodes
pédagogiques:

Pédagogie qui combine des enseignements académiques et des pédagogies actives s'appuyant sur l'expérience en entreprise et le développement des compétences. Equipe pédagogique constituée pour partie de professionnels.

Modalités d'évaluation:

Chaque unité (UE, UA) fait l'objet d'une évaluation organisée en accord avec l'Etablissement public (certificateur) dans le cadre d'un règlement national des examens.



Un référent Cnam est dédié à l'accompagnement de toute personne en situation de handicap. Contactez : hdf_handicap@lecnam.net

Document non contractuel.

Le programme et le volume horaire de cette formation sont susceptibles d'être modifiés en fonction des évolutions du référentiel pédagogique national.

Le Cnam Hauts-de-France vous informe, vous accompagne et vous conseille.

Contactez nos conseillers formation au  0800 719 720
ou hdf_contact@lecnam.net

Tous nos programmes sur www.cnam-hauts-de-france.fr